

Baromètre de la finance solidaire La Croix / Finansol 2019 – Une année record pour la finance solidaire



Paris, le 8 juin 2020 – **La finance solidaire enregistre une année 2019 record : 3 milliards d'euros supplémentaires déposés par les épargnants solidaires (+ 24 %), soit la meilleure année jamais réalisée en valeur absolue. C'est ce que révèle le 18^{ème} Baromètre de la finance solidaire, publié dans le journal La Croix du 8 juin.**

Avec un encours global de 15,6 milliards d'euros, l'épargne solidaire remporte cette année encore l'adhésion des Français, et tend à prouver son potentiel de réponse face aux enjeux écologiques et de solidarité, révélés dans le contexte actuel de la crise du Covid-19.

« Dans le monde de demain, la finance solidaire continuera à infléchir notre modèle économique en fonction d'exigences sociales et environnementales, renforcées par cette crise, et d'impératifs de solidarité. Avec prémonition, nous avons axé le Baromètre de l'an dernier sur la santé et le « prendre soin de l'autre ». Cette année, notre fil rouge est l'environnement (biodiversité, énergies renouvelables, soutien aux exploitants agricoles, ...), qui représente déjà un quart au moins des financements solidaires. C'est le signe d'une mutation sociale et environnementale déjà engagée par les entreprises solidaires, dont témoignent ses impacts. Plus que jamais, pour les aider à passer le cap de la récession elles ont besoin du soutien d'épargnants engagés et patients. » analyse Frédéric Tiberghien, Président de Finansol.

L'année 2019 confirme l'attrait des Français pour la finance solidaire

Comme le démontrent les résultats du 18^{ème} Baromètre de la finance solidaire La Croix/Finansol, l'année qui vient de s'écouler est celle de tous les records.

	En 2019 (en €)	Evolution en % par rapport à 2018
Encours global de l'épargne solidaire	15,6 milliards	+ 24 %
Epargne bancaire solidaire	5,1 milliards	+ 29 %
Epargne salariale solidaire	9,7 milliards	+ 21 %
Epargne collectée par les entreprises solidaires	0,8 milliards	+ 25 %

Source : Finansol

Par ailleurs, les financements solidaires ont progressé à 458 millions d'euros (+ 23 %), ce qui constitue la vraie mesure de son apport aux entreprises solidaires. En 2019, la finance solidaire a ainsi permis :

- de créer/consolider **42 000 emplois**,
- d'accueillir **1 360 personnes** dans des logements ou places d'hébergement,
- de soutenir plus de **66 acteurs du développement économique dans les pays en développement**,
- de contribuer à l'approvisionnement de **25 155 foyers en électricité renouvelable**.

Une dynamique aidée par une bonne santé des marchés financiers en 2019, ainsi qu'une forte mobilisation des établissements financiers

Ces chiffres records s'expliquent en grande partie par la bonne santé des marchés financiers en 2019, qui a revalorisé les encours collectés sur les OPC. Ces fameux fonds « 90-10 » représentent en effet près de $\frac{3}{4}$ des placements solidaires.

Les **effets de la Loi LME du 4/8/2008 se font également toujours ressentir**. L'encours déposé sur les FCPE solidaires connaît une hausse de 22%. **L'épargne salariale solidaire reste le premier moteur de croissance, concentrant 62% des encours d'épargne solidaire.**

Par ailleurs, plusieurs réseaux bancaires et financiers ont été particulièrement actifs (*cf. encadré de droite*). **L'année 2019 a ainsi enregistré une progression spectaculaire de la collecte bancaire (+29%), qui dépasse celle de l'épargne salariale, et 810 000 nouvelles souscriptions, soit presque le double de 2018, témoignant de l'importance de la promotion des placements solidaires par les établissements financiers.**

Le FCP « BNP Paribas Social Business France »

- L'encours du fonds est passé **de 90 à 224 millions €** entre fin 2018 et fin 2019.

- Il s'agit de la plus forte croissance des FCP en valeur relative en 2019 avec **+149%**

La finance solidaire, acteur indispensable du monde de demain ?

« Au milieu de la plus grave récession depuis la crise de 1929, la publication de ce baromètre nous oblige à un double regard : vers le monde d'hier et vers celui de demain. Les chiffres exceptionnels de 2019 doivent nous faire prendre conscience que le monde d'hier est bel et bien derrière nous, et que le monde que nous devons construire après cette terrible crise sera solidaire ou ne sera pas. Plus que jamais, la finance solidaire sera un accoucheur du monde d'après. » souligne **Frédéric Tiberghien, Président de Finansol.**

Methodologie du Baromètre de la finance solidaire La Croix/Finansol
Issu des recherches de l'Observatoire de la finance solidaire, ce document simple et complet de 8 pages dévoile les dernières évolutions et tendances du secteur de la finance solidaire en France. Il invite également le lecteur à découvrir tous les produits labellisés Finansol et comment devenir épargnant solidaire.
Publication annuelle en partenariat avec le quotidien La Croix.

Agence Wellcom : Mélanie Decomps, Milène Cormier et Bastien Depond
melanie.decomps@wellcom.fr – milene.cormier@wellcom.fr – bastien.depond@wellcom.fr
01 46 34 60 60

A propos de Finansol, acteur central de la finance solidaire

Créée en 1995, l'association Finansol est un acteur central de la finance solidaire en France qui a pour objet de promouvoir la solidarité dans la finance et l'épargne. Collectif des acteurs de la finance solidaire, elle fédère aujourd'hui plus de 90 entreprises solidaires, banques, sociétés de gestion, compagnies et mutuelles d'assurance. Finansol est membre du Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire (CSESS), du Conseil d'Orientation de la Participation, de l'Intéressement, de l'Epargne Salariale et de l'Actionnariat des Salariés en tant que personnalité qualifiée (COPIESAS), d'ESS France, la Chambre Française de l'Economie sociale et solidaire et de l'EVPA. Depuis 1997, le label Finansol distingue les placements de l'épargne solidaire (à ce jour, il existe près de 160 placements labellisés Finansol). Il garantit aux épargnants qu'ils contribuent au financement d'activités génératrices d'utilité sociale et environnementale et atteste de l'engagement de l'intermédiaire financier à offrir à ses souscripteurs une information fiable, régulière et claire sur le produit d'épargne labellisé. www.finansol.org